

Commission permanente du Conseil général du 21 janvier 2010

Pascal Popelin a rapporté une délibération lors de cette réunion de la Commission permanente

Subvention à l'association « Maman d'accueil 93 »

Pascal Popelin a proposé une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au titre de l'année 2009 à l'association « Mamans d'accueil 93 » qui regroupe des assistantes maternelles agréées exerçant leur activité en Seine-Saint-Denis.

En outre, deux Livryens à revenus modestes se sont vus attribuer au cours de cette réunion une aide financière à la réhabilitation de son habitation, au titre du dispositif « aide du Conseil général aux propriétaires occupants » (ACGPO) pour un montant total de 3 811,34 €.